

Chambéry, le 16 juillet 2020

**AVIS A LA BATELLERIE  
N° 23/2020**

(articles L\*4241-3, R\*4241-26, D\*4411-3, A\*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers  
du lac du Bourget / canal de Savières sont avertis de l'événement suivant :

**Manifestations nautiques**

**«Alpine Lakes Tour » Stand Up Paddle**

**jusqu'à 200 embarcations**

(plans en annexes)

**Dimanche 2 août – de 7h45 à 10h15**

COMMUNES DE CHANAZ – VIONS – CHINDRIEUX - CONJUX

**COMMENTAIRES :**

« Ancecy Stand Up Paddle Club » organise pour la 7ème fois une étape de l' « Alpine Lakes Tour ».

**Pour des raisons de sécurité, toute navigation est interdite sur le canal de Savières de 7h45 à 10h15.**

**La navigation doit se faire avec la plus grande prudence au niveau du parcours sur le lac du Bourget – commune de Chindrieux.**

Le chef de l'unité environnement et cadre de vie



Frédéric LANFREY

## DESTINATAIRES<sup>1</sup>

- Mairie de CHANAZ
- Mairie de VIONS
- Mairie de CHINDRIEUX
- Mairie de CONJUX
- C.A. Grand Lac : pour affichage dans les ports
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- CNR
- SDIS
- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- Bateau Canal (Savières)
- Chanaz Croisières (Savières)
- Compagnie des bateaux – Aix les Bains Riviera des Alpes (Savières)

<sup>1</sup>Retrouvez tous les avis à batellerie :

x sur le site internet de la DDT de la Savoie :

Démarches administratives > Occupation domaniale et navigation - Lac du Bourget et canal de Savières > calendrier des manifestations et mesures temporaires

*OU*

x en faisant une recherche sur internet « calendrier manifestations canal de Savières » ou « calendrier manifestations lac du Bourget » puis cliquez sur le bouton « calendrier des manifestations et mesures temporaires ».

Annexe à AB 23/20- plan des parcours  
Parcours Longue distance et Courte distance - Nombre de concurrents estimé : 120 à 200

